CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E141244** **VALABLE JUSQU'AU** **17/01/2027**

ÉDITÉ LE 30/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN CEDEX 2014B00170

Siret : 800 338 352 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6549210-1

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 114116537 E 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 114116537 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ENTREPRISE AB PLOMBERIE

3 RUE DE LA LIBERTE - ZONE CARDONVILLE
BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE
14210 THUE ET MUE

Téléphone : 02 31 39 85 89 **Fax :**

Portable : 06 37 86 82 44

Responsabilité légale :
ALEXANDRE LUC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : ab.plomberie14000@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 721 768 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	1	19/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	19/10/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	1	02/10/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2025 09:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E141244** **VALABLE JUSQU'AU** **17/01/2027**

ÉDITÉ LE **30/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2014
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN CEDEX 2014B00170

Siret : **800 338 352 00027**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 6549210-1

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 114116537 E 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 114116537 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE AB PLOMBERIE**

3 RUE DE LA LIBERTE - ZONE CARDONVILLE
BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE
14210 THUE ET MUE

Téléphone : 02 31 39 85 89 **Fax :**
Portable : 06 37 86 82 44

Site Internet :
E-mail : ab.plomberie14000@gmail.com

Responsabilité légale :
ALEXANDRE LUC GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/10/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	02/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	20/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.